

## DELIBERATIONS

L'an deux mil treize, le vingt-neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de François GAUTHERON, Maire, pour délibérer des questions suivantes.

Etaient présents : Mr GAUTHERON François, Mr DAIGNOT Bernard, Mr BISSONNIER Dominique, Mr DESMARD Olivier, Mme ROUGET Nathalie, Mme PICARD Sylvie, Mr OYON Jean-Louis, Mlle BLASZCZYK Josiane, Mr JEANDAUX Christophe, Mr ROBIN Jean-Luc, Mme BOUAOUIT Geneviève et Mr MILLEROT Emmanuel.

Etaient absents : Mme BLOT Séverine (procuration à Mme ROUGET) et Mme BOILEAU Patricia (procuration à Mr GAUTHERON)

Assistait également à cette séance Mlle CHEMINEAU Christelle (délibérations 0054 à 0065)

Secrétaire de séance : Mr ROBIN Jean-Luc

La séance a été publique.

\* \* \* \* \*

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

### 2013/0054 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 COMMUNE

*Le compte administratif retraçant sa gestion, le Maire propose de placer le conseil sous la présidence de Monsieur DAIGNOT Bernard, Adjoint, pour cette délibération.*

Le Maire fait observer que:

- au niveau du budget de fonctionnement

Les dépenses à caractère général ont été sensiblement contenues dans l'enveloppe prévue au budget (même en rajoutant une facture d'entretien routier de 26 600 € payée sur l'exercice 2013). Au total, les dépenses constatées sont inférieures à celles prévues au budget d'environ 20 000 € (après rectification de la facture "routière").

Les recettes ont été supérieures d'environ 26 000 €

- au niveau du budget d'investissement

Les dépenses ont été très inférieures à celles qui avaient été budgétées, du fait du retard pris par le gros projet ELODIE (budgété pour 652 000 €) et du report de plusieurs projets qui n'ont pu être lancés en 2012 et seront reportées en 2013 (toilettes publiques, Maison Pinson, Maison Rouge, chemins fonds jardin, signalisation, ELF, aire de jeux... au total 35 000 €). Déduction faite du remboursement des emprunts et du solde négatif des exercices antérieurs, les dépenses se sont élevées à environ 60 000 €. Les recettes, déduction faite du virement de la section de fonctionnement (415 000 €) et de nombreuses subventions non demandées du fait de report de projets (dont 260 000 € pour ELODIE), se sont élevées à 86 000 € (montant légèrement supérieur aux dépenses).

A noter que des créances antérieures importantes restent à rentrer (TVA, Ouche Poulet, Usage, FISAC, Région, Nièvre Aménagement) pour un total de 158 000 € : un effort particulier sera fait pour accélérer leur recouvrement.

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 467 327,00 € et les recettes à 953 975,38 € (dont 282 056,19 € d'excédent reporté).

Le résultat définitif de la section présente donc un excédent de 486 648,38 €.

En investissement, les dépenses et les recettes sont respectivement de 243 518,56 € (dont 112 543,34 € de déficit reporté) et 85 786,31 €, faisant apparaître un déficit de clôture de 157 732,25 €.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif présenté.

### 2013/0055 COMPTE DE GESTION 2012 COMMUNE

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2012 par les receveurs, MM Salguero et Bossu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'approuve à l'unanimité.

### 2013/0056 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012 COMMUNE

Le Conseil municipal constatant que le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 486 648,38 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

A Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 204 592,19 €
B Résultat antérieur reporté	+ 282 056,19 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+ 486 648,38 €
D Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de financement)	- 157 732,25 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement	- 290 380,00 €
F Besoin de financement =D+E	448 112,25 €
AFFECTATION = C =G+H	486 648,38 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	448 112,25 €
H Report en fonctionnement R 002	38 536,13 €
Déficit reporté D002	157 732,25 €

*Arrivée de Mr OYON Jean-Louis, absent en début de séance*

### 2013/0057 VOTE DES 3 TAXES

Le Maire rappelle que les augmentations de taxes de 4 % décidées en 2011 et 4 % en 2012 (les premières depuis 23 ans) permettent de couvrir les échéances de l'emprunt à faire (vraisemblablement) pour assurer le financement du projet ELODIE. Il propose donc de ne pas augmenter les taux en 2013, le bouclage du budget 2013 ne le nécessitant pas, la pression fiscale nationale sur les contribuables étant déjà très forte, et la crise laminant tous les revenus.

Après discussion, le Conseil valide donc le maintien des taux actuels des 3 taxes :

- 9,80 % pour la taxe d'habitation
- 11,81 % pour la taxe foncière bâti
- 26,85 % pour la taxe foncière non bâti

### 2013/0058 **PRIME IAT**

Le Maire propose, comme chaque année, de prévoir au budget 2013 une charge correspondant à un treizième mois de salaire pour l'ensemble du personnel, soit 8 554,81 €. La répartition de cette prime sera décidée par le Maire, après concertation avec les adjoints, l'enveloppe prévue étant un plafond, non obligatoirement atteint.

### 2013/0059 **SUBVENTION CLASSE VERTE**

L'Ecole organise une classe découverte à Paris du 06 au 10 mai, qui concernera 12 enfants de la Commune de Sougy. Le coût de cette classe (300 € par élève) est financé à hauteur de 1/3 par les parents et 1/3 par l'Association des Ecoles ; il reste 1/3 à financer, que le Maire propose de faire prendre en charge comme d'habitude par la Commune (soit 100 €) ce qui représente au total une dépense de 1200 €. Le Conseil donne son accord à cette proposition qui sera validée dans le budget 2013.

### 2013/0060 **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 COMMUNE**

Le Maire présente le budget primitif de la Commune, préparé par la Commission des Finances :

- au niveau du budget de fonctionnement :
  - les postes des dépenses ont été globalement ajustés sans changement notable par rapport aux charges effectivement enregistrées en clôture de l'exercice 2012
  - les dépenses de voirie enregistrent une forte augmentation (45 700 €) du fait de la prise en charge début 2013 de la plus grosse partie de la dépense d'entretien routier de 2012
  - les dépenses de personnel augmentent de 24 000 €, en bonne partie du fait de la prise en compte de la réforme des rythmes scolaires (une partie étant refacturée à la Commune de Druy)
  - une provision "habituelle" de 10 000 € pour dépenses imprévues a été inscrite
  - les recettes sont en forte baisse du fait d'un excédent antérieur reporté très inférieur à 2012
  - la dotation forfaitaire de l'Etat est en 2013 de 68 400 €, légèrement inférieure à celle de 2012 (69 300 €)
  - les taxes foncières et d'habitation sont en légère hausse (+ 9000 €) en liaison notamment avec la croissance démographique.
  - le budget s'équilibre à 707 833 € en recettes et dépenses et dégage un excédent de recettes de 143 172 € qui est viré à la section Investissement
- au niveau du budget d'investissement :
  - les dépenses reprennent la totalité des projets qui avaient été évoqués lors du D.O.B.
  - des crédits ont été également inscrits pour faire face à la réforme des rythmes scolaires et à l'animation de l'atelier d'éveil des tout-petits
  - une provision de 30 000 € a été prévue pour faire face à une éventuelle participation à la reprise du Royal Rabat (rachat de matériel / mobilier)
  - le projet ELODIE a été inscrit pour 736 000 € TTC (615 000 € HT)

- des crédits ont été inscrits pour racheter du matériel et un véhicule à la suite du vol récent
- au total, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 1 340 193,00 € avec un nouvel emprunt à contracter (mais sans doute en 2014 seulement, compte tenu du calendrier du chantier ELODIE) de 120 481,00 € nettement inférieur à celui qui avait été envisagé depuis plusieurs années (200 000,00 €).

Le tour de table qui suit fait apparaître que le Conseil souhaite apporter les modifications suivantes :

- en fonctionnement : augmenter le budget des travaux d'entretien routier de 5 000 €, en le passant de 53 000 € à 58 000 € (mauvais hiver forte dégradations)
- en investissement : augmenter le budget « achat de matériel technique – article 21568 » de 5 000 € en le passant de 10 000 à 15 000€; prévoir une dépense de 3 000 € pour l'installation d'une alarme au hangar technique.

Après les rectifications précitées, le budget 2013 fait apparaître des comptes équilibrés :

- en fonctionnement à hauteur de 707 833,00 €
- en investissement à hauteur de 1 348 193,00 €

L'emprunt à réaliser s'élève désormais à 133 481 €.

Le Maire soumet le budget au vote des conseillers, qui recueille 2 abstentions et 12 voix pour. Le budget primitif 2013 est donc adopté à la majorité.

#### **2013/0061 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ASSAINISSEMENT**

*Le compte administratif retraçant sa gestion, le Maire propose de placer le conseil sous la présidence de Monsieur DAIGNOT Bernard, Adjoint, pour cette délibération.*

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 20 106,55 € et les recettes à 94 038,91 €, dont 58 794,88 € d'excédent reporté.

Le résultat définitif de la section présente donc un excédent de 73 932,36 €.

En investissement, les dépenses et les recettes sont respectivement de 9 785,73 € et 6 596,45 € (dont 648,45 € d'excédent reporté), faisant apparaître un déficit de clôture de 3 189,28 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif présenté.

#### **2013/0062 COMPTE DE GESTION 2012 ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du service Assainissement dressé pour l'exercice 2012 par les receveurs, MM. Salguero et Bossu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et l'approuve à l'unanimité.

#### **2013/0063 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012 ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 73 932,36 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

A Résultat de fonctionnement de l'exercice	+	15 137,48 €
C Résultat antérieur reporté	+	58 794,88 €
D Résultat à affecter		<hr/>
= A+C (hors restes à réaliser)	+	73 932,36 €

E Solde d'exécution d'investissement		
D 001 (besoin de financement)	-	3 189,28 €
F Solde des restes à réaliser d'investissement		
Excédent de financement	+	14 900,00 €
G Besoin de financement		
=E+F		<u>0,00 €</u>
AFFECTATION = D		
Affectation en réserves R 1068 en investissement		0,00 €
Report en fonctionnement R 002		73 932,36 €
DEFICIT REPORTE D002		3 189,28 €

### 2013/0064 TAXE ASSAINISSEMENT 2013

Le Maire propose de ne pas changer le montant de la taxe d'assainissement, étant entendu qu'aucun investissement lourd n'est prévu et que le montant actuel permet de faire face sans problème à l'exploitation du réseau. Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition, qui conduit à maintenir le prix de l'eau assainie à 2,08 € / m<sup>3</sup>.

### 2013/0065 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013

Le Conseil examine les différentes rubriques du budget 2012 qui fait apparaître un budget équilibré :

- en fonctionnement à hauteur de 99 067,00 €
- en investissement à hauteur de 97 280,00 €

Le budget assainissement de la Commune est adopté à l'unanimité.

### 2013/0066 ELODIE

Le Maire fait le point de l'avancement du projet

- La facture de mise au point du Dossier de Consultation des Entreprises a été émise par AMD (Atelier Marc DAUBER) dès le 01/02/2013, pour un montant de 44 118,62 € TTC. Dans la répartition des charges financières du plan de financement d'ELODIE, convenu entre la CCSN et la Commune, toutes les dépenses d'études et de contrôle sont à la charge de la Commune. Le DCE étant désormais prêt dans quelques jours, le Maire propose d'honorer la facture dès que le dossier aura été livré à la Commune. Le Conseil donne son accord à ce règlement.

- Le permis de construire a été accordé. Le Maire a signé l'arrêté correspondant. Le panneau d'affichage réglementaire sera installé dans les jours à venir. 3 constats d'huissier seront réalisés pendant le délai de recours des tiers (2 mois).

- Les dernières modifications techniques intervenues dans le DCE sont sans incidence sur l'évaluation du coût des travaux. Il reste désormais à attendre les offres des entreprises pour mesurer un éventuel écart, qui devrait être plutôt à la baisse dans le contexte économique morose actuel.

- L'étude de sol G12 confirme que les fondations prévues au projet sont techniquement adaptées aux sondages et essais réalisés, ce qu'a confirmé le bureau SOCOTEC.

- Rien à signaler sur le montage financier : toujours en attente d'une réponse du Conseil Général suite à la démarche du Pays Nevers Sud Nivernais (le Président du Conseil Général a envoyé le 12 mars 2013 à la Commune un courrier annonçant la saisine de ses services... qui

fait suite à un courrier identique du 3 décembre 2012). La CCSN a bien inscrit à son budget la somme de 700 000,00 € pour sa participation à ELODE.

- Convention Co-Maitrise d'Ouvrage : elle est en cours de finalisation pour instaurer un partage des situations d'entreprises avant leur présentation à chaque Maitrise d'Ouvrage (confirmation par le Trésor Public). Réunion prévue prochainement.

- Calendrier : SOCOTEC a donné son accord sur les dispositions techniques du DCE de ABW / AMD. Le dossier devrait être prêt dans les premiers jours d'avril et la consultation lancée avant mi-avril, pour une remise des offres début mai et des marchés d'entreprises fin mai, permettant un démarrage du chantier avant l'été.

### *2013/0067* **SIOM**

Le dernier Comité Syndical, réuni pour son DOB, a été mouvementé. Le DOB fait apparaître des dépassements importants dans les dépenses de personnel, montrant la mauvaise gestion qu'assume seule - ce qu'elle revendique hélas ! - la Présidente. Le Vice-président "finances" a proposé que la rémunération du bureau (Présidente + 3 Vice-présidents) soit supprimée dans le budget 2013, ce qui a été accepté par la Présidente... expliquant qu'elle avait beaucoup moins de travail depuis l'arrivée d'une Directrice. Malgré cette dérive financière fâcheuse la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) n'augmentera pas en 2013 (au niveau du taux, les bases étant établies par ailleurs). Le budget prévoit l'achat d'un nouveau camion bi-compartimenté, la modernisation du parc informatique, le contrôle d'accès aux déchetteries, la géolocalisation des tournées par GPS, ...

Sans le report des résultats antérieurs positifs, l'exercice 2012 aurait enregistré un déficit de 222 000 €. Ceci montre que des efforts de gestion et d'organisation importants restent à faire pour assurer l'équilibre en 2013 : c'est ce à quoi se consacre régulièrement la Commission de fonctionnement...

### *2013/0068* **PAYS NEVERS SUD NIVERNAIS**

Une table ronde est organisée à La Machine le 9 avril par le Conseil Général et le Pays sur le thème du « dialogue urbain – rural au service du développement » : le Maire y participera avec les élus de Nevers, de l'ADN, de Fours, des Communautés de Communes, du Pays, ...

Une autre réunion est organisée le 17 avril à la Machine par le Pays Nevers Sud Nivernais pour présenter son projet stratégique et d'aménagement du territoire, dont les orientations seront intégrées dans le SCOT en cours d'élaboration.

### *2013/0069* **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La CCSN a adopté son budget primitif 2013, qui prévoit d'affecter un excédent de 55 % du budget de fonctionnement au budget d'investissement, très majoritairement consacré au développement économique (1,7 M€ Port Jonction III, ZI Lucenay 345 K€) avec un programme voirie important pour mettre à niveau toutes les voiries intercommunales (800 K€ dont pour Sougy l'Usage, les 2 places, la VC1), 200 K€ pour l'OTD, 100 K€ pour le relookage de l'usine Céramique de Decize... et bien sûr 700 K€ pour ELODIE.

Par ailleurs, la CCSN a finalisé son « Contrat de Territoire » dans un document de synthèse « Orientations et Actions » qui sera diffusé à tous les habitants.

### **2013/0070 ECOLE / RYTHMES SCOLAIRES**

Le Maire évoque les deux dossiers en cours :

- suppression d'une classe à la maternelle de Druy : rien de nouveau depuis le courrier de l'Education Nationale annonçant officiellement la fermeture d'une classe à Druy-Parigny. Les courriers envoyés personnellement par le Maire à tous les parents fin février n'ont eu qu'un impact limité, le nombre des réponses étant insuffisant pour traduire leur forte mobilisation... Sans doute le dossier des rythmes scolaires, plus mobilisateur et plus immédiat, a-t-il occulté le problème ? ou bien la résignation a-t-elle prévalu... c'est bien dommage ... !

- réforme des rythmes scolaires : plusieurs réunions sont intervenues courant mars et de nombreux échanges ont eu lieu avec les représentants des parents de Sougy et le SIRPDS. Une consultation individuelle a fait apparaître que 77 % des parents de Sougy étaient favorables à une mise en place de la semaine de 4,5 jours dès la rentrée de 2013. Une première ébauche du projet Educatif Territorial et de l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a été mise en forme : il apparaît que les locaux disponibles (salle Récréative, bibliothèque, Espace Numérique, salle du Conseil et bientôt ELODIE) et le personnel municipal en place permettent de faire face dès 2013 aux problèmes posés.

Le problème des transports intercommunaux peut également être réglé, autant que le partenariat à établir avec le Centre Socio-Culturel, les Associations, les bénévoles (aides aux devoirs) pour animer et encadrer les TAP, comme les problèmes de formation qualifiante à envisager pour certains personnels.

La Commune de Druy s'est déterminée le 7 mars (mais sans consultation des parents... !) pour un report de la réforme en 2014, et il n'a pas été possible depuis d'aboutir à un consensus : le Maire lit au Conseil la copie de la lettre envoyée par le Maire de Druy ce jour, 29 mars, au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). Le Maire lit également au Conseil la lettre qu'il propose d'envoyer au DASEN pour lui exposer la demande de la Commune de Sougy d'une mise en place de la réforme dès 2013 : c'est finalement le DASEN qui décidera de la date de mise en place de la réforme.

Le Conseil confirme à l'unanimité sa volonté d'une mise en place de la réforme dès 2013, valide le courrier proposé par le Maire, et mandate le maire pour poursuivre la réflexion et les contacts sur l'organisation des TAP conformément au budget 2013 qui vient d'être voté.

### **2013/0071 ATELIER D'EVEIL DES TOUT-PETITS**

Le Maire confirme au Conseil que la création de l'Atelier d'Eveil des tout-petits rencontre un succès appréciable : le dernier atelier a réuni 11 enfants, une grand-mère, une assistante maternelle et 5 parents (dont un papa), tous très heureux de s'y retrouver pour un moment convivial apprécié par tous...

### **2013/0072 REPRISE ROYAL RABAT**

Le deuxième repreneur qui s'était présenté pour la reprise du Royal Rabat s'est désisté, n'ayant pu finalement obtenir des banques les prêts qu'il attendait. M. Istembouli cherche de son côté et reste optimiste.

Le Maire a repris contact avec la Chambre des Métiers, qui pense qu'une annonce passée sur le site « Trans-commerce Trans-artisanat » (de la CCI) sera "un plus"... Le Maire contactera la CCI pour passer cette annonce.

Le Maire rappelle que la provision inscrite au budget permettra d'aider éventuellement à la négociation de reprise, mais que son emploi n'est à priori pas souhaitable.

### **2013/0073 SOUGY ECOUTE**

Les éléments remontés du terrain sont les suivants :

- problème de stationnement "sauvage" des poids lourds : terrain à trouver dans le voisinage.
- signalisation Creux pour interdire le stationnement.
- arrachage du coussin berlinois / remplacement ?
- dépôt sauvage de pneus vers le quai BSS
- dépôt sauvage de sacs poubelles déposés par les routiers : ramassage par les cantonniers ?

### **2013/0074 ECLAIRAGE MME DENIS**

Le Maire informe le Conseil du coût de l'installation d'un éclairage public (600 € TTC) chez Mme Denis, qui a accepté d'en prendre en charge 50 %. Il présentera à la prochaine réunion du CCAS, prévue le 3 avril, une proposition de prise en charge des 50 % restant. Il propose que le fonctionnement de l'éclairage (entretien, ampoules, consommation) soit pris en charge par la Commune, comme pour les autres contribuables. Le Conseil valide cette proposition.

### **2013/0075 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Une réunion s'est tenue le 18 mars sur le terrain avec le SIEEEN pour déterminer le programme d'enfouissement des réseaux à l'Usage. La première tranche acceptée sur le budget 2013, concernera la branche ouest de la boucle de l'Usage (environ 500 m). La CCSN fait actuellement la demande d'inscription au budget 2014 d'une deuxième tranche (branche "Sud" sur la VC1). Il restera la branche Est à inscrire au budget 2015.

### **2013/0076 SPANC**

Dans son dernier envoi de ses investigations sur la conformité des installations d'assainissement non collectif des habitants, le SPANC a délivré une seule attestation de conformité, 11 demandes de travaux si la vente du logement intervient, et 3 mises en demeure de réalisation de travaux (soit 20 % du total) : le pire n'est pas toujours certain... !



#### *2013/0077* **DETR**

Les dossiers de demande de DETR ont été envoyés, avec retard (cf. précédent Conseil). Mais pour deux d'entre eux, il sera possible de les représenter en 2014 (ELODIE : renforcements SDIS et ERDF) car les travaux n'interviendront qu'en 2014. Le troisième (parc informatique) pourra être également en partie différé.

#### *2013/0078* **VOL HANGAR TECHNIQUE**

Un vol après effraction du hangar technique est intervenu. Le préjudice total (matériel, outillage, véhicule) s'élève à environ 20 000 €. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie et une déclaration faite à l'assurance. La voiture volée, retrouvée en partie brûlée (siège conducteur) et pare-brise cassé, est en cours d'expertise (remise en état ? destruction pour vétusté ?). Le budget 2013 a donc prévu la solution (pessimiste) du rachat d'un véhicule neuf et de la totalité de l'outillage et du matériel.

L'installation d'une alarme avec caméra a été également inscrite au budget.

#### *2013/0079* **ESL RUGBY SAINT-LEGER-DES-VIGNES**

L'ESL Rugby souhaite réserver le terrain de foot du RSS le 5 mai. Elle a accepté la rémunération de 50 € demandée (eau, chauffage, entretien) et s'engage à laisser les locaux dans un état satisfaisant. Le Conseil donne son accord à cette réservation.

#### *2013/0080* **VFCEA**

Le Maire informe le Conseil d'une demande de l'Association pour la promotion de la VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique) dont l'électrification est achevée sauf sur le tronçon Nevers - Chagny. Certains arguments avancés lui paraissent contestables, et on peut se demander s'il s'agit d'une véritable priorité à l'heure d'une nécessaire rigueur financière. Mais il s'agit d'un investissement structurant sur le long terme... c'est pourquoi le Conseil Municipal de Sougy-sur-Loire demande que l'électrification de la ligne Nevers-Chagny et la réalisation de la voie ferrée Centre Europe Atlantique soient inscrites en priorité n°1 dans le futur schéma National des infrastructures de Transports, dont la révision a été engagée par M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

#### *2013/0081* **ELECTIONS 2014**

La navette continue entre le Senat et l'Assemblée, mais il est probable que le scrutin de liste majoritaire à deux tours pour les Elections municipales sera étendu aux communes de plus de 500 habitants (donc Sougy).

Pas de nouvelles par contre sur l'éventuelle réduction du nombre de conseillers de 15 à 13.

Le scrutin cantonal sera vraisemblablement binominal (parité) et concernera deux cantons réunis pour l'élection.

### **2013/0082 ASSOCIATION CHASSE**

Le Maire a notifié pour signature au président de l'Association de chasse le nouveau bail de chasse. Il lui demandera de déposer les statuts en mairie et de se conformer aux prescriptions légales (Assemblées réglementaires).

La Commune a consenti des conditions financières attractives et accorde une subvention à l'Association : c'est pourquoi une publication devra être faite auprès de tous les chasseurs de la Commune pour leur confirmer leur possibilité d'adhérer à l'Association.

### **2013/0083 ENDETTEMENT DE LA COMMUNE**

Le Maire fait état de la déclaration récente du Maire de la Machine saluant l'endettement « à zéro » de sa Commune. La Commune de Sougy-sur-Loire a fait le choix inverse et affiche au contraire un endettement important (le double de la moyenne de sa strate). Mais ses ressources fiscales (grâce à une importante TPU) sont également plus que doubles de la moyenne de la strate... et sa « pression fiscale » est inférieure à la moyenne de la strate. L'endettement de Sougy représente 1,3 an de budget de fonctionnement et les intérêts des emprunts seulement 5 % de ce budget !

A contrario, cet endettement a permis d'investir 5 M€ depuis 20 ans, d'obtenir 2 M € de subventions, et de doter la Commune d'importants équipements collectifs, assez rares dans une Commune de 675 habitants ... Le Maire rappelle donc que l'endettement est une traite tirée sur l'avenir, gagée sur la solidarité financière des habitants / contribuables ... lorsqu'ils ont confiance dans leur futur commun !

Mais cela suppose un important travail d'identification, d'étude et de conduite de projets innovants...

### **2013/0084 FNACA**

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), souhaite donner à un lieu de la Commune le nom de « Place ou de rue du 19 mars 1962 » pour commémorer l'arrêt des combats en Algérie.

Le Conseil y est favorable et le Maire propose de choisir la Place du Centre Bourg, située entre la stabule et l'Espace Numérique au bord de la D262, actuellement sans nom. Le Conseil valide cette proposition.

### **2013/0085 VOYAGE SCOLAIRE**

La Commune a reçu le 5 mars un courrier du Lycée Maurice Genevoix pour demander une participation au voyage scolaire organisé en Espagne, du 10 au 16 mars 2013, concernant 4 élèves de Sougy-sur-Loire.

Le Conseil donne son accord pour la participation habituelle de 40 € par élève (L BIENNE, A. BISSONNIER, M. DI FRANCESCO et J. OUSPOINTOUR) et mandate le Maire pour organiser le versement de cette participation au collège.

## 2013/0086 CNAF / RYTHMES SCOLAIRES

Afin d'aider la Commune de Sougy, et d'une manière générale toutes les collectivités locales, à financer la mise en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal souhaite que la CNAF soit un partenaire incontournable dans cette mise en place, au titre des contrats Enfance Jeunesse ou de tout autre programme y afférent.

### QUESTIONS DIVERSES

- Achat terrain SIMONIN : accélérer bornage + RV notaire
- Coussin Berlinois : devis TRACYL de 1900 € très chère ; contacter SIGNANET pour proposition ; voir récupération du coussin arraché
- Sécurisation des données de la Cyberbase : accord du Conseil pour l'acquisition d'un disque dur externe (115 TTC)
- Ateliers d'accompagnement du Conseil Général pour le développement des usages dans les kiosques numériques : Karine FALLET prendra contact
- Enrobés à froid : 3 T déjà étalés ; les 4 T (environ) restant à mettre en place (nombreuses dégradations) seront approvisionnées directement à Nevers, sans passer par la CCSN.
- Projet « bien vieillir » : courrier du Maire envoyé à « Loisirs et Amitiés » et « Gym pour Tous »
- Natura 2000 : deux réunions organisées à Sougy le 18 avril à destination des agriculteurs de tout le périmètre.
- Elagage Usage : courrier fait à Mme GRANGERAI
- Emprunt CCAS : courrier fait à la bénéficiaire d'un prêt d'honneur qui n'a pas commencé les remboursements convenus (cinq mensualités de retard)
- Accès Maison Rouge : confirmation faite à un utilisateur du caractère privé du chemin (domaine privé de la Commune) qui est loué au Club Equestre
- Mur M. DUBOIS : accord donné par la réfection de son mur
- Stage P BRISSE : accord donné à sa référente
- Jour de carence : la retenue imposée pour le premier jour de maladie aux agents des administrations publiques est maintenue tant que la loi ne sera pas votée
- Commission Communale des Impôts Directs : elle se réunira prochainement
- Comptes de gestion 2012 : observations du Trésor Public en cours d'examen
- SIAEPA : réunion tenue à Sougy le 25 mars
- Club informatique : il remercie le conseil Municipal pour la mise à disposition d'une armoire dans la salle du Conseil
- Amis des Bibliothèques de la Nièvre : participation demandée inscrite au budget
- Entretien professionnel : il sera mis en place au sujet au cours de 2015 dans la fonction publique territoriale au lieu et place de la notation, l'expérimentation se poursuivant en 2013 et 2014.
- Trophée de la communication : aucun intérêt, sans suite !
- Prorogation de permissions de voirie en faveur de France Telecom : accord du Conseil confirmé pour prendre l'arrêté correspondant.

- DB Informatique (installée récemment à Decize) a fait une proposition très compétitive pour le renouvellement du parc informatique de la cyber base / bibliothèque : à examiner attentivement
- Fossés rue du Buisson Prêtre : A. PIZZOCARO souhaite leur busage. Accord du Conseil sous réserve de vérifier le bien fondé « hydraulique » et d'appliquer la règle en usage (achat des buses par les riverains)
- Taxe urbanisme : elle s'élèvera à 957,30 € en 2013
- Camosine : elle souhaite 0,25 % du budget primitif pour calculer la participation de la Commune, soit 162,50 €. Le budget a prévu 200 €
- Association RN7 2x2 : participation inscrite au budget
- Plan départemental Habitat : réponse au questionnaire faite par le Maire
- Subventions Conseil Régional (logement Multiservices) : dossier envoyé le 14 mars
- Radars : 984 flashes à Sougy (Rosières) en 2012 (en baisse de 30,4 %)
- Règlement de l'usage culturel des lieux de culte : il a été établi et diffusé par l'Evêché de Nevers.
- Remplacement ampoule éclairage public Tinte : fait

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à **????** heures **????**.

Délibérations numérotées 2013/0053 à 2013 / 0086

*Mr GAUTHERON François*

*Mr DAIGNOT Bernard*

*Mr BISSONNIER Dominique*

*Mr DESMARD Olivier*

*Mme ROUGET Nathalie*

*Mme PICARD Sylvie*

*Mr OYON Jean-Louis*

*Mlle BLASZCZYK Josiane*

*Mr JEANDAUX Christophe*

*Mr ROBIN Jean-Luc*

*Mme BOUAOUIT Geneviève*

*Mr MILLEROT Emmanuel*